



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/613
18 juin 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

511ème séance plénière

PC Journal No 511, point 8 de l'ordre du jour

**DECISION No 613
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN MOLDAVIE**

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 576 du 11 décembre 2003,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Moldavie jusqu'au
31 décembre 2004.